

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 16

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 06/04/2023

Date d'affichage : 14/04/2023

L'an deux mil vingt trois, le treize avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Étaient absents non excusés : M. Philippe AMPOULIE, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

**OBJET : Redevance d'assainissement : facturation 2024**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (par 16 Voix Pour) décide de fixer la redevance à :

- 2,15 euros par mètre cube d'eau consommée pour la facturation 2024 (basée sur la consommation du 01/07/2022 au 30/06/2023 et suivant l'emménagement ou le déménagement des intéressés).

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 14/04/2023

Pour extrait certifié conforme Le secrétaire de séance, Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

Pour extrait certifié conforme Le Maire, M. Guy PARIS

